



Syndicats CGT Ufict d'Ericsson France
et CGT Audilog Groupe Ericsson

Egalité Professionnelle entre les femmes et les hommes :

Réunion d'information 14 mai à 12h30

A l'initiative de la CGT, une réunion d'information du personnel au sujet de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a eu lieu le 2 avril dernier avec la présence d'un dirigeant de l'Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens de la CGT.

Vous êtes nombreux(ses) à vous être senti(e)s concerné(e)s.

L'égalité professionnelle couvre les domaines suivants : embauche, formation, promotion, qualification, classification, conditions de travail, rémunération et articulation entre activité professionnelle et vie privée/exercice de la responsabilité familiale.

L'égalité professionnelle couvre donc aussi bien l'évolution professionnelle que la rémunération, alors que l'égalité salariale consiste quant à elle à se limiter à considérer qu'à travail égal doit correspondre salaire égal.

Malgré l'obligation légale de négocier tous les ans sur les moyens d'atteindre l'égalité professionnelle, depuis plusieurs années Ericsson n'avait pas respecté ses obligations. Ericsson s'est donné pour objectif d'aboutir à un accord en 2013. L'enjeu est donc d'en faire de vraies négociations.

Depuis 2001, la charge de la justification de toute différence de traitement entre les femmes et les hommes incombe à l'employeur. La démarche proposée par la CGT consiste à appliquer la méthode Clerc, reconnue par la Direction Départementale du Travail, par laquelle on

établit un constat sur la base de la comparaison en termes d'une part d'évolution de carrière (coefficient convention collective) et d'autre part d'évolution de rémunération effective entre chaque femme et un panel d'hommes et femmes embauchés la même année au même coefficient.

Afin d'avancer concrètement sur le sujet, toutes les femmes et tous les hommes intéressés sont invités à participer à une réunion d'information qui aura lieu mardi 14 mai de 12h30 précises à 14h.

Egalité Professionnelle entre les femmes et les hommes: vers de vraies négociations !

Réunion d'information

Mardi 14 mai 2013

de 12h30 à 14h

Salle Méditerranée (1er étage à Ampère)

Venez nombreuses et nombreux vous exprimer !

Vous pouvez également contacter votre délégué(e) syndical(e) (Hélène Escorbiac, Marcelo Karaguilla ou Benoît Mespoulède) afin d'avoir plus d'informations sur la démarche et de nous donner des éléments sur votre situation, qui sont indispensables pour que nous puissions négocier efficacement.